

**Compte rendu du
Conseil Scientifique du
13 mai 2004**

Ordre du jour :

- 1 - Informations
- 2 - Approbation du compte rendu du Conseil Scientifique du 18 mars 2004, et des Conseils scientifiques restreints des 18 mars 2004 et 1er avril 2004
- 3 - Avenant au règlement intérieur de l'I.E.M.N.
- 4 - Demandes d'aide F.E.D.E.R. :
 - N.A.S.P.A.2 2ème phase
 - Conception et évaluation de systèmes coopératifs avancés d'aide à la conduite 2ème phase
- 5 - convention de prêt entre la Communauté d'Agglomération du Val de Sambre et l'U.V.H.C.
- 6 - Questions diverses

Mme MAIRESSE étant empêchée, M. BRICOUT assure la présidence de la réunion.

1 - Informations

a - incendie du L.A.M.I.H.

La séance débute par l'évocation de l'incendie qui a eu lieu le mois dernier au L.A.M.I.H. M. MILLOT remercie les services de l'U.V.H.C. des moyens qui ont été déployés suite à cet incendie volontaire qui s'est accompagné du vol de son ordinateur portable, heureusement retrouvé.

M. BRICOUT remercie à son tour tous les personnels de sécurité, les personnels techniques et le Secrétariat Général pour leurs actions décisives.

b - Conseil Régional

M. BRICOUT signale que M. Jack LANG est le nouveau Vice-Président Recherche du Conseil Régional. L'action du Conseil Régional s'inscrit dans la continuité (engagements du C.P.E.R., A.R.C.I.R., grands axes structurants).

La mise en place de la L.O.L.F. est évoquée, et il est rappelé qu'à partir de 2007, l'U.V.H.C. passe de l'objectif I à l'objectif II, ce qui signifie une baisse substantielle des aides de l'Union Européenne.

c - prochain contrat quadriennal

La date butoir, en interne, de production du document est la fin de la présente année civile. Une séance préparatoire est prévue le 17 mai 2004, en réunion de Bureau élargi.

d - créations de postes

Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a annoncé la création de 1000 nouveaux emplois obtenus au titre de la politique nationale de la recherche (150 emplois d'ingénieurs et de techniciens et 150 supports d'A.T.E.R. auxquels s'ajoutent 700 emplois d'enseignants-chercheurs).

M. BRICOUT fait savoir que l'U.V.H.C. peut espérer 5 à 6 postes d'enseignants-chercheurs et 1 à 2 postes d'I.T.A.R.F.

M. MOREL indique que l'implication des universitaires à la suite des chercheurs a été décisive, et que le S.N.E.S.U.P. a été très actif. S'il paraît logique que le fléchage des postes soit vers la recherche, M. MOREL considère que les besoins doivent être revus dans leur globalité, et souhaite que l'U.V.H.C. fasse remonter les demandes établies en début d'année universitaire.

M. BRICOUT ne l'estime pas opportun vu le contexte. Il rappelle toutefois que le nombre d'heures complémentaires de l'U.V.H.C. est actuellement très élevé (104000 h). Le problème n'est pas que quantitatif, il est aussi qualitatif et structurel, et il faut prendre conscience que l'on entre dans une période de profonde mutation et qu'il faut optimiser l'adossé enseignement/recherche pour nos masters.

M. MILLOT signale qu'il faut se donner les moyens humains de faire de la recherche. Il regrette que le renforcement du nombre de professeurs prévu dans l'actuel contrat d'établissement se fasse au détriment de celui des maîtres de conférence, même s'il a pour effet de motiver les maîtres de conférence à passer l'H.D.R.

M. BRICOUT insiste sur le fait que les masters s'appuient sur l'excellence qui s'appuie elle-même sur les pôles de recherche.

Il signale qu'il y aura, dans le prochain contrat, des départs en retraite massifs à hauteur de 70 pour les enseignants.

M. MOREL déplore que la C.P.U. préconise un démentèlement du C.N.R.S. et un statut unique du chercheur et de l'enseignant-chercheur. M. MOREL estime que la recherche a besoin de chercheurs à temps plein.

M. MILLOT va dans le sens de M. MOREL, et fait part de ses inquiétudes, suite à une réunion avec le département S.T.I.C. du C.N.R.S., dont une des priorités est de réduire le nombre d'U.M.R., sur un simple critère quantitatif.

M. BRICOUT précise que la C.P.U. préconise un statut de chercheur-enseignant, mais dans un maintien de la logique du statut de l'enseignant-chercheur, et insiste sur la nécessité et l'effet positif de l'évaluation de l'enseignement.

e – missions de la Cellule Recherche et Valorisation

Aux missions de la Cellule Recherche et Valorisation, viennent s'ajouter 2 projets : la création d'un annuaire de la recherche, qui est confiée à Melle Bernadette STIEVENARD, et celle d'une banque de données qui permettra de gérer intégralement les conventions de recherche, projet mise en œuvre par M. Frédéric MOKRAB.

f – nouveaux membres du Conseil scientifique, suite au renouvellement du collège usagers

MM. BASSEZ et GUIOST se présentent au Conseil scientifique.

2 - Approbation du compte rendu du Conseil Scientifique du 18 mars 2004, et des Conseils scientifiques restreints des 18 mars 2004 et 1er avril 2004

Les compte rendus sont approuvés à l'unanimité.

3 – Avenant au règlement intérieur de l'I.E.M.N.

Le projet diffusé reçoit un avis favorable à l'unanimité du Conseil scientifique.

4 – Demandes d'aide F.E.D.E.R.

- N.A.S.P.A.2 2^{ème} phase (Nouvelles Approches de la Sécurité PASSive des véhicules de transport de Passagers)

- G.R.R.T. 27 S – Conception et évaluation de systèmes coopératifs avancés d'aide à la conduite – 2^{ème} phase

Après présentation des deux projets, les propositions de demande d'aide F.E.D.E.R. sont approuvées à l'unanimité.

Concernant le 2^{ème} projet, qui requiert la prise en charge de 2 salariés, il est précisé que les Allocations pour Perte d'Emploi ne sont pas éligibles dans le cadre du F.E.D.E.R.

5 - convention de prêt à usage entre la Communauté d'Agglomération du Val de Sambre et l'U.V.H.C.

Après présentation, la convention est approuvée à l'unanimité.

6 - Questions diverses

Les actes du colloque PENTOM sont communiqués aux membres du Conseil scientifique.

Mme LERICHE demande pourquoi il y a eu changement dans les procédures de gestion financière. M. BRICOUT transmettra la question à Mme MAIRESSE, afin qu'elle y apporte une réponse.

Mme LERICHE signale qu'elle rencontre de sérieux problèmes en rapport avec les fonds propres, car il n'y a pas eu de D.B.M. passée depuis des mois.

M. HOUVENAGHEL signale qu'au moins une D.B.M. passera au prochain Conseil d'Administration.

M. BRICOUT pense que ces problèmes sont liés aux difficultés financières évoquées en Conseil d'Administration.

Mme LERICHE indique qu'elle a besoin de fonds propres au titre de l'équipement, alors que les crédits ministériels sont fléchés « fonctionnement », et que le recours à une D.B.M. n'est pas la réponse au problème.

M. HOUVENAGHEL confirme.

Mme LERICHE indique qu'on lui a conseillé de trouver un arrangement avec ses collègues, mais qu'elle est bloquée pour 2004.

M. BRICOUT fait savoir que le Président et son équipe sont conscients du problème posé par les fonds propres, et qu'une réflexion est menée sur le sujet, en connexion avec la gestion des investissements.

M. MILLOT juge la situation de Mme LERICHE ubuesque et susceptible de se présenter à chaque laboratoire. M. MILLOT dit ne jamais avoir été consulté sur les attributions fonctionnement/équipement. Il demande que les directeurs de laboratoire soient associés au mode de fonctionnement de la recherche ; la préparation du prochain contrat quadriennal en est l'occasion.

M. BRICOUT signale être tout à fait d'accord pour que les directeurs de laboratoire soient associés au Bureau élargi. Il le proposera au Président et à Mme MAIRESSE.

En tant que Vice-Président Ressources Humaines, il indique que si l'U.V.H.C. est bien dotée en personnel I.A.T.O.S.S., ce n'est pas le cas de la recherche.

M. GAZALET fait savoir que lors du contrat quadriennal précédent, les directeurs de laboratoire avaient été consultés sur la répartition fonctionnement/équipement. En outre, il estime souhaitable que les directeurs de laboratoire participent non seulement au Bureau élargi, mais également aux Conseils d'Administration.

M. BRICOUT indique qu'il est d'accord, et ne pense pas que cette proposition rencontre d'opposition majeure sous réserve de modification des statuts pour le Conseil d'Administration.

Présidence du Conseil scientifique : M. BRICOUT

Présents :

Collège A : MM. GAZALET, GUERRA, KOLSKI, LABRAGA,
LOCHEGNIES, MONNOYER DE GALLAND, TERRIER

Collège C : MM. BELLALIJ, DEBERNARD, ROBLOU

Collège D : M. MOREL

Collège E : MM. DANJOU, GARÇON, LEMOINE

Collège F : M. MOKRAB

Collège usagers : MM. BASSEZ, GUIOST, MAALEJ

Collège personnalités extérieures :
MM. CHEVALIER, WAUTERS

Invités :

Mme LERICHE
MM. CHABASSE, HERBIN, HOUVENAGHEL, MARKIEWICZ, MILLOT, PAIN, ZOUDJI

Ont donné pouvoir :

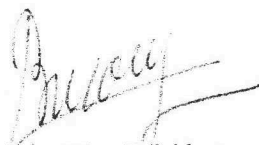
Mme FOLLET à M. GUERRA
M. DELEBARRE à M. KOLSKI
M. KASTELIK à M. GAZALET
M. HIRSCHI à M. TERRIER
M. CAUFFRIEZ à M. BELLALIJ
M. DUQUENNOY à M. DEBERNARD
M. NYS à M. ROBLOU
MM. DELBECQ et IOOS à M. CHEVALIER

Excusés :

Mme CAMION
MM. FLAMME, HERRERAS, SAUBOST

Valenciennes, le 27 mai 2004

J.P. BRICOUT



Premier Vice-Président